

ACTE D'ELECTION DE DOMICILE

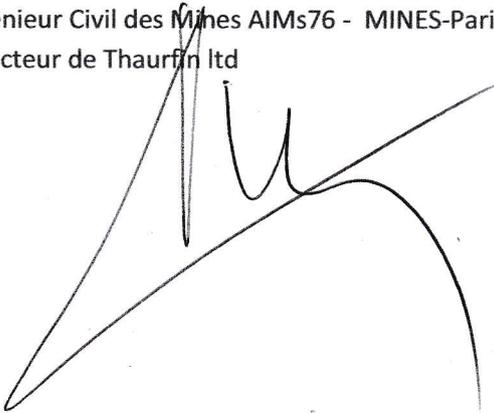
Je soussigné Ir Pol HUART, Directeur de la Société Thaurfin ltd, résidant au 41, Rue Blancart, 7030 – Saint Symphorien, déclare élire domicile au Cabinet du Bâtonnier BORIKANA, sis avenue Bini, numéro 3 dans la Commune de Makiso à Kisangani aux fins de défendre les intérêts de ladite Société dans l'affaire inscrite sous le RC 14.495 devant le Tribunal de Grande Instance de Kisangani, en tierce opposition contre le jugement sous le RC 14.196 prononcé en date du 11 mai 2018 par le même Tribunal.

Cet acte d'élection de domicile vaut pour la procédure éventuelle d'appel.

Fait à Kisangani, le 1^{er} aout 2019

Ir Pol HUART

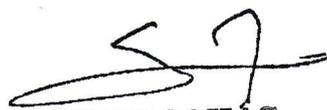
Ingénieur Civil des Mines AIMS76 - MINES-ParisTech84
Directeur de Thaurfin ltd



Vu pour légalisation de la signature
apposée ci-dessus en notre présence
de M. HUART Pol

demeurant en cette ville.
Mons, le 16.8..... 2019
Le Bourgmestre,

Pour
l'Echevin délégué


ACHILE SAKAS
Officier de l'Etat civil

